

## Toutes les questions fréquentes

12 résultat(s) correspondent à votre recherche.

### FAQ QUESTIONS FRÉQUENTES

#### Que faut-il prévoir pour les animations/visites en extérieur ?

Les participants doivent prévoir des vêtements adéquats et adaptés à la saison. Si un équipement ou un matériel spécifique est nécessaire, il est précisé au moment de la réservation.

### FAQ QUESTIONS FRÉQUENTES

#### Peut-on ramasser les plantes des jardins ?

Il est interdit de cueillir les plantes et de ramasser les graines. Certaines plantes sont toxiques et sont signalées.

### FAQ QUESTIONS FRÉQUENTES

#### Peux-t-on déjeuner au musée ?

Le musée ne dispose pas d'un espace de restauration. Cependant des distributeurs de boissons froides ou chaudes et de friandises sont à la disposition du public à l'accueil. Des tables de pique-nique sont installées sur le site.

## Le musée est-il accessible aux personnes handicapées ?

Le musée est en partie accessible au public en situation de handicap. Seuls, certains chemins d'accès aux jardins et certains espaces du monument sont ouverts aux personnes à mobilité réduite. L'exposition Salagon, c'est toute une histoire présente une maquette du prieuré adaptée aux non ou mal-voyants.

## Les pièces exposées sont-elles des originaux ?

L'ensemble des œuvres et des objets de collections présentés au public sont des pièces originales.

## Mon animal peut-il entrer dans le musée ?

L'accès des animaux est autorisé mais ils doivent obligatoirement être tenus en laisse.

## Pour les animations enfants, qui est responsable ?

Les enfants participants aux animations sont placés sous la responsabilité intégrale de leurs parents. Les accompagnateurs des classes accueillies ne sont pas considérés comme des participants aux animations mais comme des encadrants du groupe.

## Faut-il réserver pour une visite en groupe ?

Toutes les prestations (visites, animations...) proposées aux groupes doivent faire l'objet d'une réservation .

## Est-il possible de prendre des photos dans le musée et les jardins ?

Sauf indications contraires (certaines expositions temporaires), les photographies sont autorisées dans l'ensemble des espaces du musée, avec ou sans flash.

## Avec quels modes de paiement puis-je régler ?

Le musée accepte les paiements par cartes bleues, espèces, chèques et chèques vacances.

## Y-a-t-il une consigne à l'accueil du musée ?

Le musée ne dispose pas de service de consigne. Dans le cadre du plan Vigipirate, les sacs trop volumineux sont interdits et le personnel d'accueil peut en demander l'ouverture.

## Quelles sont les périodes d'ouverture du musée ?

Le musée est ouvert du 1er février au 15 décembre avec une fermeture hebdomadaire le mardi du 1er octobre au 30 avril sauf pendant les vacances de la zone B. Le musée est ouvert tous les jours fériés sauf les 25 décembre et le 1er janvier. La fermeture des caisses se fait 1h avant la fermeture du musée, et des salles d'exposition 1/ heure avant.